



Aménagement horaire pour la chaleur

Par **valancora**, le **10/07/2018** à **07:57**

Bonjour,

Je travaille dans une administration en tant qu'agent d'entretien, toute la journée dans un immeuble mal isolé donc il fait jusqu'au soir 30 degrés dans l'immeuble, 27 degrés au premier étage. J'ai donc demandé à mon patron de changer mes horaires de travail de venir plus tôt le matin finir à 14h et ne plus revenir dans la journée pour la période de juillet et août. Il m'a proposé de réduire mon temps de travail et les heures que je ne faisais pas de me les enlever sur mes congés je lui ai dit que je refusais sa proposition il m'a dit que c'était à prendre ou à laisser!!!! En a t'il le droit?

Par **P.M.**, le **10/07/2018** à **08:14**

Bonjour,

Normalement les heures non effectuées ne peuvent pas être retenues sur les congés payés mais l'employeur n'est pas formellement obligé d'aménager vos horaires s'il n'estime pas qu'il y a un danger avéré pour votre santé...

Par **Visiteur**, le **10/07/2018** à **08:37**

Bonjour,

ne pas vouloir travailler par 30 et 27 degré tient plus du confort que de la santé ! Ou alors votre santé est fragile ? Pourquoi pas ?

Par **P.M.**, le **10/07/2018** à **08:49**

Tout dépend quand même du travail effectué et je ne pense pas que l'intéressée vienne chercher ce genre de sentence mais une réponse juridique...

Tout le monde ne peut pas vivre près de l'eau et dans les fonds vaseux...

Par **valancora**, le **10/07/2018** à **09:03**

Bonjour à tous et toutes,

Oh effectivement la sentence est sévère....Mon travail est contraignant, toute la journée je monte et je descend des escaliers, il n'y a pas d'ascenseur, je porte une machine qui nettoie et qui est en fonte qui pèse 28 kilos, que je porte dans les étages toute la journée, je travaille avec des masques à filtre parce que j'utilise de l'acide, du décapant, de la javel, de la cire, je porte des colis que je dois ranger dans la cave, mais effectivement je suis dans le confort donc je n'ai pas à me plaindre par rapport à ceux qui sont dans leurs bureaux avec store baissé, ventilateur à fond, assis sur une chaise...Bon je crois que tout est dit...merci quand même

Par **P.M.**, le **10/07/2018 à 12:22**

Bon courage et j'espère que vous aurez 'quand même" de la considération dans votre travail comme vous le méritez sans doute...

Par **valancora**, le **10/07/2018 à 13:39**

Merci... non justement je n'ai pas beaucoup de considération c'est un métier où malheureusement la considération n'existe pas....Mais bon...